



## SECTION POSTURE

**Didier FAESSEL**

2, rue des Hirondelles

67116 REICHSTETT

Tél. : 03.88.33.91.27

Portable : 06.71.06.42.47

Courriel : [didier.faessel@gmail.com](mailto:didier.faessel@gmail.com)

Reichstett, le 17 avril 2016

### COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE TECHNIQUE DU 20 FEVRIER 2016

Étaient présents : l'ensemble des collègues de la section ainsi qu'un élève juge.

Étaient absents excusés pour raisons de santé : Bruno PALMIERIE et Hervé ROSE

#### L'ordre du jour a été le suivant

##### 14 heures, ouverture de la séance par Didier FAESSEL.

Communication des mots d'absences des collègues. Ces collègues ont transmis des procurations pour les élections prévues le 21 Février 2016 en Assemblée Générale de la CNJF

Une minute de silence et un hommage appuyé a été rendu à notre élève-juge Frédéric LANGET qui est brutalement décédé en novembre 2015. Nous garderons de Frédéric un souvenir très ému de son court passage parmi nous et n'oublieront pas sa gentillesse, son sourire et sa joie de vivre.

##### **1 - Présentation d'un nouvel Élève-Juge.**

Un élève juge M. Walid TOUZRI qui a réussi avec succès son examen d'entrée à l'automne 2015, s'est présenté aux collègues. L'ensemble des membres de la section sont disposés à assister Walid dans sa formation.

Un autre potentiel candidat élève-juge qui avait entamé la constitution de son dossier, n'a plus donné suite aux demandes formulées par Didier (absence de lettre de parrainage du président du club et du président de région).

Certes le nombre de concours avec jugements diminue au détriment des bourses, cependant il nous faut songer au renouvellement de nos effectifs et ne pas perdre de vue que nous pouvons tous avoir un accident de vie ( soucis de santé ou familiaux) qui nous oblige à ne pas pouvoir assurer tous les jugements pour lesquels nous sommes invités.

##### **2 – Comptes-rendus des jugements « Locaux », « Régionaux », « National » et « Mondial ».**

Didier donne la parole à tous les collègues présents qui ont faits des comptes-rendus de leurs divers jugements. La parole a été donnée en priorité à nos collègues ayant réussis leur examen final à l'automne 2014. A savoir, David VETTESE et Loïc HUDON, mais également André LU YEN TUNG.

Les deux collègues, ont apprécié les jugements pour lesquels ils ont été invités et n'ont pas rencontré de soucis particuliers.

Didier a fait savoir qu'à plusieurs reprises il a eu des retours téléphoniques très positifs et favorables à nos 3 collègues suite à leurs jugements. A chaque fois, tant les organisateurs que les éleveurs ont fait part de leur grande satisfaction. A titre d'exemple, plusieurs éleveurs de l'île de la Réunion ont contacté Didier pour lui indiquer à quel point le jugement de notre ami André suivi de l'animation technique lors du Championnat Régional avait été apprécié.

En 2015 l'UOF avait décidé d'organiser son National au sein du championnat d'Europe de l'Entente Européenne qui s'est tenu à METZ le lendemain des attaques sanglantes à Paris du 13 novembre 2015. Didier était invité à juger les canaris frisés. De très beaux spécimens étaient engagés notamment en Frisé Parisien, Frisé du Nord, Padovan mais également en Fiorino et en Frisé du Sud.

Didier fait remarquer que l'organisation était parfaite et il n'a rencontré aucun souci. Les passeurs de cages compétents et en nombre suffisants étaient présents. Les conditions de jugements (sous éclairage artificiel) étaient très bonnes. Bien que des classes spécifiques à l'Entente Européenne aient été appliquées, Didier n'a noté aucun oiseau mal engagé. Par ailleurs, les oiseaux étaient tous en excellente condition et les passeurs de cages veillaient au bien-être des oiseaux.

Bravo à tous les bénévoles qui étaient présents durant cette semaine éprouvante tant au niveau physique qu'émotionnel.

Au niveau du Mondial qui s'est tenu à MATOSINHOS au Portugal, Denis TRUCHI a accepté de remplacer Didier qui avait un empêchement personnel pour s'absenter sur plusieurs jours. Denis a indiqué que pour la première fois, les jugements se sont faits au moyen de tablettes numériques et non sur fiches en papier. Du fait que tout était pré-saisi, le juge pouvait passer beaucoup plus de temps à juger les oiseaux qu'à se soumettre à des tâches administratives. Les jugements se sont faits sous éclairage artificiel. A ce sujet, il serait peut-être opportun de revoir le système de montage de ces éclairages afin de nous permettre de juger debout et ainsi pouvoir faire travailler nos oiseaux sur des tréteaux et non sur des tables.

Denis a fortement regretté le fait que les canaris à plumes lisses et huppés étaient engagés dans des cages de type « canari couleur » avec des mangeoires extérieures. Ainsi, nous pouvons tous nous imaginer dans quel état pouvait se trouver la huppe des Crests ... ! Dès la seconde journée de jugement, les huppées de ces oiseaux étaient abîmées.

A noter également que pour certaines cages ouvertes les perchoirs étaient mal disposés. Didier avait déjà rencontré ce problème lors du Mondial à ALMEIRIA en 2012 lorsqu'il a jugé les Yorkshire dont le perchoir du haut était placé à 3 barres de l'extrémité de la cage. Ainsi, les queues de ces oiseaux dépassaient les barres des cages et étaient abîmées. Sans oublier que dans ces conditions, les oiseaux ne pouvaient « travailler » et se présenter à leur avantage. Chaque année nous rencontrons de tels problèmes que l'on pourrait qualifier de mineurs mais qui sont au détriment des oiseaux et surtout qui pourraient être évités si les cahiers des charges étaient appliqués.

Il en est de même des mélanges de graines qui sont trop souvent inadaptés à nos Canaris de Posture qui nécessitent plus d'attention que certaines autres variétés de canaris.

Le prochain Mondial se tiendra à nouveau à ALMERIA en Espagne en janvier 2017. Les juges pressentis sont **Daniel AMIAUD et François GERARDIN (en plumes lisses) avec Claude CHAUMETTE comme réserve.**

**Concernant le National 2016, les juges pressentis sont, Christian GAMBART, Joseph ROHMER et Daniel AMIAUD avec en réserve François GERARDIN**

Sur demande formulée par le bureau de la CNJF lors de sa réunion du 20 février 2016 au matin, Didier a fait appel aux volontaires pour juger des concours à l'étranger dans la limite des demandes qui lui seront adressées. L'ensemble des collègues présents à l'exception de Fernand BAUDET et Bernard PENISSON, ont répondu favorablement à cette demande et sont disposés à effectuer des jugements hors du territoire National.

### **3 - Compte-rendu de Jacky DIACRE sur ses stages effectués en 2015 et son examen final réussi lors du concours international de SANARY.**

Avant toute chose, l'ensemble des collègues présents ont félicité Jacky pour la réussite à son examen final. Jacky a été un élève-juge particulièrement sérieux et studieux. Comme à son habitude, Jacky nous a fait un excellent exposé de ses divers stages effectués en 2015 pour lesquels il a parcouru nombre de milliers de kilomètres et engagés des frais importants.

Jacky avait transmis à Didier des comptes-rendus écrits très détaillés concernant chacun de ses stages et les remarques écrites du collègue qui officiait.

#### **4 – Tablettes numériques.**

Comme évoqué depuis un certain déjà et suite à la réunion du bureau CNJF du matin même, Didier a expliqué le principe des jugements avec des tablettes numériques qui facilitent de façon considérable les opérations du juge et lui permettent de consacrer son temps à regarder les oiseaux qu'il doit juger et non à rédiger et vérifier les feuilles de jugement. Certains de nos collègues dont notamment Christian GAMBART, Joseph ROHMER et Denis TRUCHI ont déjà effectué des jugements internationaux avec ce système numérique. Tous ont été unanimes pour indiquer à quel point il était aisé de se familiariser avec cet outil et qu'il pouvaient consacrer tout leur temps à admirer les oiseaux et non à effectuer des calculs sur la feuille de jugement, à la compléter par les numéros des cages et des classes, à y apposer leur cachet et signature et à tout vérifier une seconde fois pour éviter tout impair. Avec le système des tablettes, il n'y a plus de possibilité d'erreurs de totaux dans les pointages et les numéros des cages et des classes sont pré-saisies.

Le Bureau de la CNJF, a pu négocier un prix d'achat très attractif. Le bureau voulait s'impliquer dans cette évolution (révolution) de notre méthode de jugements, a décidé de participer à hauteur de moitié dans l'achat de ces tablettes. La différence de 100 euros étant à la charge du collègue. Du fait que les finances de la Section Posture sont saines et ne comptent que très peu de dépenses, Didier a décidé que la Section Posture participerait à hauteur de 30 % dans l'achat de ces tablettes. Ainsi, au final, chacun des collègues de la section n'aura à dépenser que 70 euros.

Il est rappelé que ces tablettes sont sous la responsabilité individuelle des collègues. Si un collègue devait cesser ses fonctions, il pourrait soit racheter la tablette à hauteur des subventions octroyées par la CNJF et la Section Posture, soit la céder à un de ses collègues en exercice qui pourrait en avoir l'utilité.

Didier, note avec satisfaction que l'ensemble des collègues ont acquis ces tablettes qui devraient être disponibles dès l'été 2016 et mises en application lors de jugements à l'automne prochain.

#### **5- Question écrite de Loïc HUDON**

Loïc HUDON a fait parvenir à Didier FAESSEL un courrier écrit dans lequel il évoquait les problèmes rencontrés lors de ses jugements effectués en 2015. Il fait notamment état de cages sales, repoussante et non adaptées aux races exposées. D'oiseaux présentés en mauvaise condition (sales, malades). De la présence de certains rares éleveurs faisant des commentaires à haute voix et pendant les opérations de jugement des pointages obtenus par leurs oiseaux lors de concours précédents et des classements obtenus.

Après un tour de table, il s'avère plus que jamais important que chacun des collègues officiants rédigent un compte-rendu détaillé selon le carnet qui leur a été remis par la CNJF. Ce compte-rendu qui est complété en quelques minutes doit être rédigé sur le lieu du jugement et doit être signé par le juge mais également un responsable de l'organisation. Ce compte-rendu auto copiant est en trois exemplaires. Un exemplaire pour les organisateurs, un second pour le juge et un troisième pour le responsable de la section. C'est dans ce compte-rendu que doivent figurer l'ensemble des soucis rencontrés.

Par ailleurs, il est rappelé que les collègues doivent indiquer sur la fiche de jugement remise aux organisateurs qui se chargera de les transmettre à l'éleveur concerné, si les oiseaux sont malades, non en condition. Il en est de même pour les cages sales, non conformes ou non adaptées mais également pour les perchoirs dont les diamètres et emplacements dans la cage sont trop souvent erronés.

Plus que jamais il doit être rappelé à certains éleveurs que présenter leurs oiseaux en concours est le reflet de leur élevage. Ainsi, on ne pourrait concevoir une miss postulant à un titre de reine de beauté se présenter décoiffée et sale et habillée de haillons.

## 6- retours par rapport à l'application des nouvelles classes lors des concours 2015

après un tour de table, il s'avère que selon les collègues et les régions où se sont tenus les concours, les erreurs d'engagements faites par les éleveurs étaient soit quasi nulles à quelques erreurs d'interprétation. Bien trop d'éleveurs ignorent encore ce qu'est un oiseau à fond blanc et engageant part exemple un oiseau blanc dans la classe des lipochromes purs. D'où la nécessité de bien former les éleveurs, de les inciter à assister aux jugements mais également de se rendre aux réunions techniques qui se tiennent régulièrement dans chaque région.

Il semble également que certains éleveurs n'aient pas toutes les informations diffusées par la section posture via l'UOF et sa revue, mais également par le biais des présidents de Région et de clubs. Paradoxalement, les éleveurs qui souhaitent s'informer et exposer ont toutes les informations nécessaires !

Didier s'engage à faire publier dans la revue de l'UOF les tableaux des classes, de ses définitions mais également celui des modèles de cages à utiliser et des nombres et diamètre des perchoirs selon les races exposées.

## 7- Courrier du CTP concernant les nouvelles classes et demandant un retour aux anciennes classes.

Par courrier réceptionné par Didier FAESSEL quelques jours avant la Journée Technique, M. Le président du CTP a fait part des résultats d'un sondage qu'il a effectué auprès des éleveurs adhérents aux termes duquel ceux-ci souhaiteraient un retour aux anciennes classes. Il paraît quelque peu paradoxale qu'en début d'année 2015 le CTP ait fait un premier sondage portant sur les mêmes questions et dont les résultats ont été à l'opposé de ceux janvier 2016. François GERARDIN juge au sein de la section posture et également président du CTP a pu longuement exposer la situation et les résultats de son sondage.

Un tour de table a eu lieu.

Didier FAESSEL a décidé de procéder à un vote à bulletin secret duquel il ressort sur les 15 votants présents, 1 collègue s'est abstenu, 3 collègues ont souhaité suivre la recommandation du CTP et une majorité de 11 collègues ont souhaité que les nouvelles classes appliquées lors des concours de 2015 restent appliquées pour les concours des années à venir.

Il est rappelé que c'est sur demande des instances de la COM CE OMJ, de l'UOF et de la COM France et dans un souci d'harmonisation des classes, que la section posture, comme les autres sections de la CNJF, s'est appliquée à se calquer sur les classes appliquées dans les concours internationaux et lors du Mondial annuel. La section posture crée une classe pour les fonds blancs avant même que la COM ne le fasse à son tour. La section a également créé une classe spécifique pour les oiseaux adultes.

Dans un cadre de consensus et de « main tendue » Didier FAESSEL propose aux collègues présents une nouvelle définition des classes dites « pures » pour les mélanines et les lipochromes. Après discussions, les collègues présents ont décidé d'accepter les nouvelles définitions proposées par Didier.

Les définitions sont les suivants :

**Est défini comme LIPOCHROME, tout canari de posture présenté dans sa cage de concours en position naturelle (position de travail) , chez lequel il n'est pas possible de distinguer de traces de mélanine.**

***Ainsi, un canari de posture LIPOCHROME présentant une petite trace de mélanine non visible lorsqu'il est en position de travail dans sa cage, ne sera pas pénalisé et sera jugé dans la classe des LIPOCHROMES.***

**Est défini comme MELANINE, tout canari de posture présenté dans sa cage de concours en position naturelle (position de travail), chez lequel il n'est pas possible de distinguer de traces de lipochrome.**

***Ainsi, un canari de posture MELANINE présentant une petite trace de lipochrome non visible lorsqu'il est en position de travail dans sa cage, ne sera pas pénalisé et sera jugé dans la classe des MELANINES***

En annexe à ce compte-rendu se trouvent la copie du courrier émanant du président du CTP avec la copie de la réponse adressée en retour par Didier FAESSEL avec la proposition des définitions des classes pures adoptées lors de la journée technique dont fait l'objet le présent compte-rendu.

## **8- Questions diverses**

Patrice de PAEMELAERE fait remarquer, à juste titre, que sur certaines fiches de jugement utilisées lors des concours en 2015, il s'avère que celles-ci ne sont plus d'actualité du fait des décisions prises lors de la réunion des experts Posture OMJ à MASSY PALAISEAU les 20 et 21 juin 2014. Didier FAESSEL fait remarquer que malgré ses demandes réitérées il n'a jamais obtenu de compte rendu officiel de cette réunion de la part du responsable posture auprès de l'OMJ. Didier avait en son temps précisé qu'il avait obtenu un compte-rendu en allemand rédigé par ses collègues allemands. Didier s'est engagé à contacter à nouveau Alfred SCHILDER en vue d'obtenir ledit compte-rendu officiel. Début mars 2016, Didier a obtenu ledit compte-rendu écrit et officiel qui est reproduit en annexe.

Didier, avec le concours de Christian GAMBART a vérifié les fiches de jugement publiées sur le site de la CNJF eu égard aux modifications apportées lors de la réunion des experts en Juin 2014 et il s'avère que, sauf erreur ou omission de leur part, les fiches de jugement publiées sur le site internet de la CNJF sont bien les bonnes.

## **9 État des Finances de notre section pour l'année 2015.**

Didier a remis à Bernard PENISSON l'état des finances de la section afin qu'il puisse vérifier les comptes. Ce qui a été fait. Comme évoqué en supra, la section ne compte qu'une seule dépense annuelle à savoir celle des frais engagés par Didier FAESSEL pour assister à la réunion du bureau CNJF qui se tient chaque année en juin à St Pierre des Corps. De façon volontaire, Didier n'a jamais facturé le prix des billets de TGV. Par ailleurs, il y a quelques dizaines d'euros de dépenses liées à la correction des épreuves des examens des élèves juges. Christian GAMBART qui se charge habituellement de ce travail ardu, est fort aimable en ne facturant qu'une infime partie des frais qu'il engage chaque année. Merci à lui pour ce travail plus qu'ardu qu'il effectue. A ce jour, les comptes de la section posture sont les suivants :

compte courant: + 750,66 Euros,  
compte sur livret : + 1419,89 Euros.

## **10 - Mise à l'honneur des collègues.**

Comme lors des années passées, Didier se félicite du grand nombre de titres de champions glanés par la quasi totalité des juges de la section lors des concours régionaux, internationaux et au Mondial au PORTUGAL.

Tout comme en 2015, en fin de séance Didier a souhaité mettre à l'honneur le nouveau collègue juge Jacky DIACRE qui a réussi son examen final à SANARY.

Il lui a remis un diplôme créé et imprimé par Loïc HUDON .

Didier a profité de la présence de André LU YEN TUNG venant tout spécialement de l'île de la Réunion pour lui remettre le diplôme de 2014

Didier et les autres collègues présents se félicitent que les organisateurs aient faits appel à ces nouveaux juges pour organiser leurs concours en 2015. D'ores et déjà il semble acquis que de nouvelles invitations leur ont été adressées pour les concours de 2016.

**La Journée Technique est close à 18H30**

Didier remercie l'ensemble des collègues présents pour leur participation active tout au long de cette longue journée technique qui a été riche en nouveautés et autres informations.

Il souhaite à tous une excellente saison d'élevage.

**Les collègues Loïc HUDON, Jacky DIACRE, ainsi que votre serviteur, ont offerts un apéritif dînatoire très copieux et d'une grande qualité avec des gâteaux et autres viennoiseries salées réalisées par Mme DIACRE. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.**

**De tels moments de convivialités sont très appréciés et nous permettent d'échanger sur notre passion commune autour d'un beau buffet.**

Fait à Reichstett, le 3 mars 2016

Le responsable de la Section Posture,

**Didier FAESSEL**